

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARALDITE® 1570 FST B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse	: Everslaan 45 3078 Everberg Belgique
Téléphone	: +41 61 299 20 41
Téléfax	: +41 61 299 20 40
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée:
			01.03.2017

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
 P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée:
			01.03.2017

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines	68410-23-1 - 01-2119972323-38	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 20 - < 25
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	68082-29-1 500-191-5 01-2119972320-44	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 20 - < 25
2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2 202-013-9 603-069-00-0 01-2119560597-27	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317	>= 3 - < 5
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines	68410-23-1 - 01-2119972323-38	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	13 - 30
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	68082-29-1 500-191-5 01-2119972320-44	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	13 - 30
2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2 202-013-9 603-069-00-0 01-2119560597-27	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317	1 - < 3

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec la peau	: Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
--------------------------------	---

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée:
			01.03.2017

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée: 01.03.2017

manipulation sans danger	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
Précautions pour le stockage en commun	: Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.
Température de stockage recommandée	: 2 - 8 °C
Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
	Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Donnée non disponible
--------------------------------	-------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 1570 FST B

Version 1.1 Date de révision: 11.06.2018 Numéro de la FDS: 400001009725 Date de dernière parution: 01.03.2017
Date de la première version publiée: 01.03.2017

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,31 mg/m3
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	Travailleurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,9 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1,1 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	0,97 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,56 mg/kg
Oxydipropanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	238 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	238 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	84 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	70 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	70 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	51 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Eau douce	0,084 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0084 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,84 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée:
			01.03.2017

	Station de traitement des eaux usées	0,2 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	Eau douce	0,00434 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,00043 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,0434 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	3,84 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	434,02 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	43,4 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	86,78 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
Oxydipropanol	Eau douce	0,1 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,238 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0238 mg/kg
	Sol	0,0253 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée:
			01.03.2017

Matériel	: caoutchouc butyle
Matériel	: Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture	: > 8 h
Matériel	: Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	: 10 - 480 min
Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. Type de Filtre recommandé: Particules organiques et vapeur de type organique
Filtre de type	: Filtre de type A-P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: pâte
Couleur	: blanc
Odeur	: type amine
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: > 200 °C

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée

Taux d'évaporation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Vitesse de combustion : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : < 0,1 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 1,26 g/cm³ (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : pratiquement insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 250 °C

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Propriétés comburantes : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de phosphore
La combustion produit des fumées délétères et toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2 169 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2 169 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Composants:

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle): > 971 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Toxicité aiguë par voie : DL50 dermal (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

cutanée

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat, mâle): > 971 mg/kg

cutanée

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Espèce: Epiderme humain

Méthode: OCDE ligne directrice 431

Résultat: Irritation de la peau

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Epiderme humain

Evaluation: Irritant

Méthode: OCDE ligne directrice 439

Résultat: Irritant pour la peau.

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phenol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Espèce: Epiderme humain

Méthode: OCDE ligne directrice 431

Résultat: Irritation de la peau

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Espèce: Epiderme humain

Méthode: OCDE ligne directrice 431

Résultat: Non corrosif

Espèce: Epiderme humain

Durée d'exposition: 1 h

Evaluation: Irritant pour la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 439

Résultat: irritant

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritation sévère des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Résultat: Corrosif

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Espèce: Lapin

Evaluation: Risque de lésions oculaires graves.

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritation sévère des yeux

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Résultat: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Type de Test: (LLNA) Essai des ganglions lymphatiques locaux

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: A un effet sensibilisant.

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Type de Test: (LLNA) Essai des ganglions lymphatiques locaux

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Type de Test: (LLNA) Essai des ganglions lymphatiques locaux

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Composants:

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Evaluation: Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Génotoxicité in vitro : Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Concentration: 2500 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

: Type de Test: Test du micronoyau
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

: Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Génotoxicité in vitro

: Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Concentration: 2500 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

: Donnée non disponible

Composants:

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Mutagénicité sur les cellules : Donnée non disponible

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

germinales- Evaluation

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Autres
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 1 000 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Autres
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 1 000 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 100, 300, 1000 mg/kg bw/d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 1 000 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Incidences sur le : Donnée non disponible
développement du fœtusToxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 6 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subchronique

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 6 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subaiguë

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOEL: 15 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 1 032 hNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subaiguë

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 6 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subchronique

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

NOAEL: 1 000 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 14 days Nombre d'expositions: Once daily
Dose: 0, 100, 300, 1000 mg/kg bw/d
Groupe: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Organes cibles: Foie

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:
Espèce: Rat, mâle et femelle
NOEL: 15 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 1 032 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subaiguë

Composants:

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:
Toxicité à dose répétée - : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de
Evaluation toxicité chronique.

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée:
			01.03.2017

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Toxicité pour les poissons : CL50 : 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 5,18 mg/l
Durée d'exposition: 1 152 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE0 : > 100 mg/l
Méthode: DIN 38412

Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,34 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 384 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phenol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 : 718 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau de mer

Toxicité pour les algues : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 84 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 6,25 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Toxicité pour les poissons : CL50 : 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 5,18 mg/l
Durée d'exposition: 1 152 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	11.06.2018	400001009725	01.03.2017
			Date de la première version publiée: 01.03.2017

Toxicité pour les microorganismes : CE0 : > 100 mg/l
Méthode: DIN 38412

Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,34 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,78 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 384 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 : 718 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau de mer

Toxicité pour les algues : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 84 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 6,25 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité chronique pour le
milieu aquatique

: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 9 mg/l
Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 74 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 - 70 %
Durée d'exposition: 74 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

2,4,6-Tris(dimethylaminométhyl)phénol:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

polyaminoamide (R38-41-51/53):

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 9 mg/l
Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 74 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 - 70 %
Durée d'exposition: 74 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Concentration: 2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines:
Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1,85 - 2,69
Substance d'essai: Eau douce

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, oligomeric reaction products with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine:
Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 10,34

2,4,6-Tris(dimethylaminométhyl)phénol:
Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,219 (21,5 °C)
Méthode: OPPTS 830.7550

polyaminoamide (R38-41-51/53):
Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1,85 - 2,69
Substance d'essai: Eau douce

Dimer fatty acid (c18) polyamidoamine resin:
Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 77,4
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 10,34
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:
Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,219 (21,5 °C)
Méthode: OPPTS 830.7550

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- | | |
|-----------------------|---|
| Produit | : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. |
| Emballages contaminés | : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

- | | |
|---|--|
| 14.1 Numéro ONU | : UN 3082 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(DIMER FATTY ACID (C18) POLYAMIDOAMINE RESIN) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | : 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | : III |
| Étiquettes | : Miscellaneous |
| Instructions de conditionnement (avion cargo) | : 964 |
| Instructions de conditionnement (avion de ligne) | : 964 |

IMDG

- | | |
|---|--|
| 14.1 Numéro ONU | : UN 3082 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(DIMER FATTY ACID (C18) POLYAMIDOAMINE RESIN) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | : 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | : III |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(DIMER FATTY ACID (C18) POLYAMIDOAMINE RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9

14.4 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

14.1 Numéro ONU : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(DIMER FATTY ACID (C18) POLYAMIDOAMINE RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9

14.4 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation - Future sunset date : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84

Installations classées pour la : 4511

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : non déterminé

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

	yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

ARALDITE® 1570 FST B

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01.03.2017
1.1	11.06.2018	400001009725	Date de la première version publiée: 01.03.2017

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.